

# Suivi des populations nicheuses des oiseaux de passage en France

## ► Objectifs

L'objectif de cette étude est de préciser la tendance démographique des populations nicheuses françaises des neuf espèces suivantes :

- Merle noir (*Turdus merula*),
- Merle à plastron (*Turdus torquatus*),
- Grive musicienne (*Turdus philomelos*),
- Grive draine (*Turdus viscivorus*),
- Grive litorne (*Turdus pilaris*),
- Pigeon ramier (*Columba palumbus*),
- Pigeon colombin (*Columba oenas*),
- Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*),
- Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*),
- Alouette des champs (*Alauda arvensis*),
- Alouette lulu (*Lullula arborea*),
- Caille des blés (*Coturnix coturnix*).

## ► Rappel de la méthode utilisée

La méthodologie générale est le suivi d'indice d'abondance de certaines espèces, obtenu à partir du dénombrement des mâles chanteurs par point d'écoute. Elle prend appui sur les indices ponctuels d'abondance (I.P.A.) couramment utilisés en ornithologie.

Sur chaque carte I.G.N. au 1/50 000ème, une portion de route de 4 km a été choisie d'une façon aléatoire. Chaque tronçon routier comporte 5 points d'écoute, espacés d'1 km, afin de ne pas réentendre les mêmes individus sur deux points contigus.

Chaque itinéraire est parcouru deux fois durant le printemps par un même observateur :

- un premier passage est effectué entre le 1er et le 30 avril pour les espèces "précoces", comme l'Alouette des champs ou la Grive musicienne,

- un deuxième passage est réalisé entre le 15 mai et le 15 juin pour les espèces les plus tardives comme la Caille de blés ou la Tourterelle des bois.

Les observations ont lieu au cours des deux premières heures qui suivent le lever du jour. La durée d'écoute de chaque point est fixée à 10 minutes au cours desquelles les individus jugés différents (entendus) sont notés.

Ce protocole est appliqué chaque année de la même façon, pour permettre les comparaisons interannuelles et préciser l'évolution des effectifs nicheurs de ces espèces. Il convient donc de réutiliser strictement les mêmes points d'écoute.

## ► Mise en place de l'étude

La mise en place de cette méthodologie a débuté en 1993 sur l'ensemble du territoire national après un test de faisabilité en 1992.

Le réseau de correspondants "Oiseaux de passage" regroupe 92 coordinateurs départementaux assurant l'organisation du suivi sur 91 départements concernés par l'étude (la ville de Paris(75), les Hauts de Seine (92) ; la Seine Saint-Denis (93) et le Val de Marne (94) ne sont pas prospectés).

Chaque coordinateur dispose des tracés de route sur fond de plan au 1/50 000ème pour les cartes concernées par son département, ainsi qu'un guide sonore présentant les chants territoriaux des différentes espèces étudiées. Chaque coordinateur s'entoure d'observateurs confirmés pour la réalisation de cette étude.

## ► Couverture géographique

En 1999, 1019 itinéraires, représentant 5095 points d'écoute, ont été prospectés sur les 1072 formant la couverture géographique nationale. Le taux de réalisation obtenu est donc voisin de 95% (90% en 1994, 93% en 1995, 95% en 1996, 97% en 1997 et 93% en 1998). Cette légère progression du taux de réalisation rejoint celui de l'année 1996 ; tous les départements ont été prospectés, comme en 1996, 1997 et 1998, alors que 5 ne l'ont pas été en 1994 et seulement un seul en 1995.

Parmi ces itinéraires, 965 ont été validés, les autres (49) n'ayant fait l'objet que d'un seul passage

sur les deux, ou bien les dates ou les heures prévues dans le protocole n'ayant pas été respectées.

## ► Résultats

Ils sont représentés de façon cartographique ou graphique pour les douze espèces :

**Le tableau 1** ci-après, présente les résultats par espèce pour l'année 1999 à l'échelle nationale. Le nombre de contacts retenu pour une espèce en un point donné est le plus fort obtenu lors des deux passages.

Espèces	Nb de routes	Nb Contacts A	Moyenne
Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> )	965	4061	0,842
Alouette lulu ( <i>Lullula arborea</i> )	965	185	0,038
Caille des blés ( <i>Coturnix coturnix</i> )	965	460	0,095
Grive draine ( <i>Turdus viscivorus</i> )	965	1380	0,286
Grive litorne ( <i>Turdus pilaris</i> )	965	120	0,025
Grive musicienne ( <i>Turdus philomelos</i> )	965	2514	0,521
Merle noir ( <i>Turdus merula</i> )	965	9293	1,926
Merle à plastron ( <i>Turdus torquatus</i> )	965	16	0,003
Pigeon colombin ( <i>Columba oenas</i> )	965	85	0,018
Pigeon ramier ( <i>Columba palumbus</i> )	965	4767	0,988
Tourterelle des bois ( <i>Streptopelia turtur</i> )	965	1943	0,403
Tourterelle turque ( <i>Streptopelia decaocto</i> )	965	2290	0,475

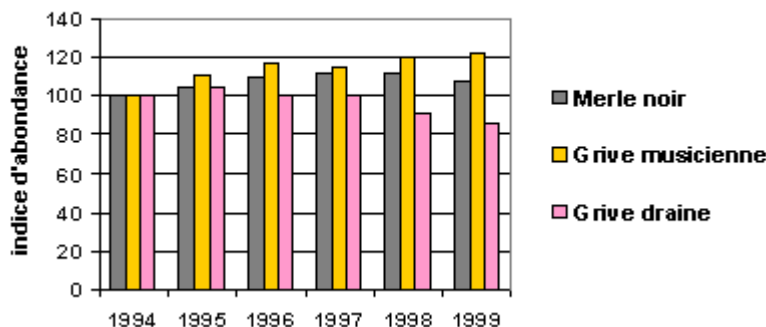
La moyenne est obtenue en divisant le nombre de contacts par le nombre de point d'écoute, lequel s'obtient en multipliant le nombre de routes par 5.

**Le tableau 2** ci-après, présente l'évolution de l'indice d'abondance de 1994 à 1999, sur une base théorique de 100 en 1994, pour les espèces les plus communes, dont le nombre moyen de contacts est supérieur ou égal à 0,1. L'Alouette lulu, le Merle à plastron, le Pigeon colombin et la Grive litorne n'ont pas été pris en compte.

Espèces	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Merle noir ( <i>Turdus merula</i> )	100	105	110	112	112	108
Grive musicienne ( <i>Turdus philomelos</i> )	100	111	117	115	120	122
Grive draine ( <i>Turdus viscivorus</i> )	100	105	100	100	91	86
Pigeon ramier ( <i>Columba palumbus</i> )	100	99	111	118	117	115
Tourterelle des bois ( <i>Streptopelia turtur</i> )	100	109	115	125	121	118
Tourterelle turque ( <i>Streptopelia decaocto</i> )	100	107	119	139	136	142
Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> )	100	104	98	89	87	89
Caille des blés ( <i>Coturnix coturnix</i> )	100	140	100	192	141	122

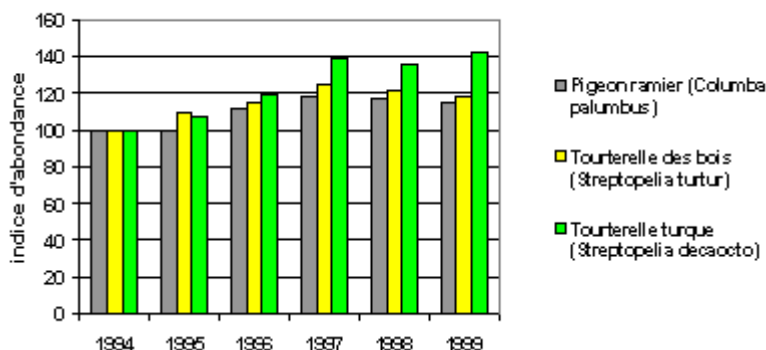
Afin de visualiser l'évolution de ces espèces pendant la période suivie, trois histogrammes sont présentés. Le premier regroupe les trois turdidés : Merle noir, Grive musicienne et Grive draine. Le Merle noir, espèce la plus abondante, présente une progression les premières années puis une stabilisation en 97-98 et une légère diminution en 99. La grive musicienne est la seule espèce présentant globalement la plus forte progression, malgré une légère diminution entre 96-97. La grive draine est stable sur la période 94-97, puis elle marque un déclin.

### EVOLUTION DE L'ABONDANCE DES TURRIDES



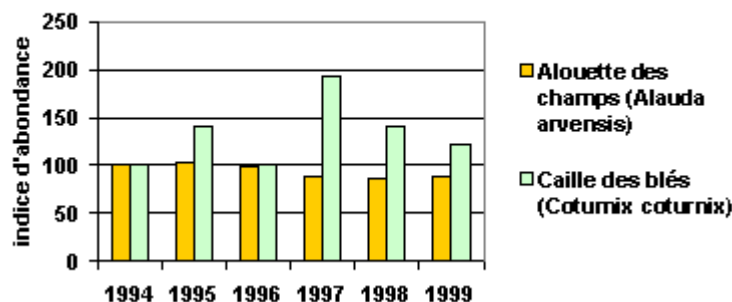
Les trois espèces de colombidés présentent une cinétique semblable, à savoir une progression pendant la période 94-97, puis une stagnation dans la période 97-99, voire un léger déclin dans le cas du Pigeon ramier, plus marqué dans le Centre et le Nord de la France. Cependant, l'augmentation de l'indice est importante sur la durée totale, le plus fort taux de progression étant obtenu par la Tourterelle turque avec 8,4% par an en moyenne.

### EVOLUTION DE L'ABONDANCE DES COLOMBIDES



Concernant les deux espèces nidifiant au sol, la Caille des blés et l'Alouette des champs, l'évolution est assez contrastée. La Caille des blés présente des pics d'abondance correspondant au phénomène décrit dans la littérature. Par contre l'Alouette présente le plus fort déclin parmi les espèces étudiées, 11% sur la durée totale, soit une moyenne annuelle de 2,2%, déclin conforme à celui décrit en Grande Bretagne, au Pays Bas et au Danemark par exemple.

### EVOLUTION DE L'ABONDANCE DE LA CAILLE ET DE L'ALOUETTE DES CHAMPS



#### Remerciements

Nous tenons à remercier tous les collaborateurs ayant contribué à la collecte des données, les gardes nationaux de la chasse et de la faune sauvage, les techniciens des fédérations départementales des chasseurs et les bénévoles

Source : Réseau "Oiseaux de passage " 1999